



MEFY2MC

2024 - 2025

Master de spécialisation en médecine physique et en
réadaptation



MEFY2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation (A.M. du 20.10.2004 publié le 22.11.2004).

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
-

MEFY2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation (A.M. du 20.10.2004 publié le 22.11.2004).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein et comprend 4 ans au moins, consacrés aux techniques spécifiques de diagnostic et de traitement en matière de médecine physique et de réadaptation, y compris la réinsertion socioprofessionnelle des personnes handicapées, ainsi qu'au moins une année consacrée aux diverses techniques permettant de procéder aux examens neurophysiologiques.

Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

N.B. un stage d'un an à l'étranger, dans un service agréé par la Commission de médecine physique et réadaptation, ou un stage dans un laboratoire de recherche est souhaité. Ce stage se fera de préférence durant la 3e ou la 4e année.

MEFY2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel

1 2 3 4 5

o Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WMEFY2301	Préparation et présentation d'un journal club 1re année	Anne Berquin (coord.)	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X				
○ WMEFY2321	Enseignement interuniversitaire 1re année	Anne Berquin (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X				
○ WMEFY2311	Questions spéciales de médecine physique et de réadaptation 1re année	Anne Berquin (coord.)	FR [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐	X				
○ WMEFY2381	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 1re année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐	X				

			Bloc annuel				
			1	2	3	4	5
○ WMEFY2391	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 1re année, 2° partie		x				

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

- Secrétaire de jury: [Philippe Hanson](#)